

ETE 2026

AVENTURES AU NATUREL DANS LE HAUT JURA

Randonnée, VTT, Canyoning, Via Ferrata
6 jours / 5 nuits en hôtel** - dont 1 nuit en refuge



De belles et grandes forêts de résineux entrecoupées de larges pâturages, des villages regroupés autour de l'église et quelques fermes isolées, un relief ondulé, montant progressivement jusqu'à 1700 m pour un large panorama sur le lac Léman et les Alpes, le Haut-Jura offre aux amoureux de la nature d'inférieure opportunité de détente et de découverte.

Entre randonnée, VTT, canyoning, biathlon et via ferrata, quelques lacs disséminés dans le paysage permettront des baignades aux heures les plus chaudes. Le temps fort de ce séjour sera certainement la nuit en refuge avec coucher de soleil sur le Mont-Blanc !

PROGRAMME

Jour 01 : Dimanche - accueil à partir de 17h00. Installation à l'hôtel.

Jour 02 : Lundi - Randonnée + Canyoning

MATIN : Randonnée Marmottes

Une première balade sur les crêtes pour découvrir les **paysages typiques** du Haut Jura et observer les **marmottes** se dorant au soleil, ou encore les jeux des **marmottons** sous l'oeil vigilant des sentinelles. Nous les observerons aux moyens de **longues vues**.

Dénivelée : 200 m ;

Horaire : 2 h 30

Pique-nique

APRES MIDI : Canyoning

Une première prise de contact dans le **canyon du Grosdar**, randonnée aquatique facile et **ludique dans un environnement magnifique**. Canyon idéal pour **l'apprentissage du saut**, avec une progression dans la hauteur au fil du parcours. Les sauts ne sont jamais obligatoires ! (30 mn de marche d'approche et 2h00 de descente)

Jour 03 : Mardi - Biathlon + VTT

MATIN : Biathlon Trottinette Fatbike

Après une **initiation à la carabine** à air comprimé (à plombs) et/ou optique, où vous apprenez les positions de tir (tir couché et tir debout), vous effectuez le repérage d'un petit **parcours ludique en trottinette fat-bike** (équipée de grosses roues). Ensuite, vous pourrez relever des défis en équipe lors d'un biathlon, dans une **ambiance conviviale et stimulante** !

Pique-nique

APRES MIDI : VTT

Sauvage et unique, nous pédalerons dans les **combes d'altitude** à l'herbe rase entrecoupées de murets en pierres sèches. Parcours à profil descendant avec de beaux **singles tracks et des chemins techniques mais sans être engagés** !!

Jour 04 : Mercredi - Randonnée + Canyoning

MATIN : libre

Matinée libre pour un temps de repos.

De nombreuses activités sont possibles, vous pourrez réserver sur place, voir rubrique activités complémentaires.

Déjeuner à l'hôtel

APRES MIDI : Canyoning

les **gorges de Malvaux**, un parcours ludique et très aquatique. Au menu de la matinée : nombreux sauts de 2 à 12 m, toboggans en guise d'entremets, siphons et acrobaties « à la Matrix ». Une dernière surprise sur le chemin du retour pour rester dans l'ambiance ! (2h00 de descente et 15 mn de marche retour)

Jour 05 : Jeudi - Libre + Randonnée + nuit en Refuge

MATIN : Via Ferrata de Morez

Après les consignes et recommandations de votre guide, un éperon à remonter, puis c'est la traversée de **la passerelle**. Spectaculaire et impressionnant, ce n'est que la préparation au passage suivant : le **pont Népalais**. Heureusement ces deux passages sont contournables, mais il serait dommage de les rater ! Ensuite une succession de murs et de passages plus faciles, tantôt au soleil, tantôt en forêt, permettent de prendre de l'altitude. Le final est magnifique, avec une **vue surplombant** toute la vallée ...

Déjeuner à l'hôtel

APRES MIDI : Randonnée

Randonnée sur les Crêtes du **Mon Tendre** pour rejoindre un **refuge isolé et non gardé**.

Coucher de soleil sur les Alpes et soirée autour du poêle à bois à raconter des histoires !

Diner préparé en commun avec votre guide (Fondue) puis nuit en dortoir.

Dénivelée : 300 m ;

Horaire : 2 h 30

Jour 06 : vendredi - Randonnée + Libre

MATIN : Randonnée

Sur le chemin du retour, c'est l'occasion de profiter un dernier instant de **ces sentiers bucoliques**. Au chant des cloches, nous ne manquerons pas **d'évoquer la vie de ces bergers**, gardiens de nos paysages et d'une culture.

A vos appareils photos !

Dénivelée : 200 m ;

Horaire : 2 h 30

Déjeuner à l'hôtel

APRES MIDI : Libre

Après-midi libre pour permettre à ceux qui habitent loin de prendre la route plus tôt.

Pour les autres de nombreuses activités sont possibles, vous pourrez réserver sur place, voir rubrique activités complémentaires.

Ce programme est indicatif, il peut être modifié par votre guide pour s'adapter aux conditions hydrologiques et météorologiques.

ACTIVITES COMPLEMENTAIRES

Pour occuper les 2 demi-journées laissées libre dans le programme ou pour prolonger votre séjour dans le Haut Jura, voici des idées d'activités à faire sur la station des Rousses :

SPORTS NATURE :

- **Trottinette de Descente** : 800 mètres de dénivelé en descente, face au Mont Blanc avec une trottinette tout terrain très stable, maniable et ludique. Sensations garanties !
- **Cani Rando** : Après une rencontre avec les chiens dans leur parc, départ pour la randonnée en sous bois avec votre nouveau compagnon accroché à la ceinture...vous profitez de la matinée pour découvrir la vie d'une meute de chiens.
- **Tir à l'arc** : initiation au tir à l'arc, suivi de jeux collaboratifs ou compétitifs
- **Canyoning** : vous avez aimé les 2 parcours du programme, vous souhaitez recommencer ... c'est possible il y a 6 parcours différents dans le Haut Jura !

VISITES :

- **Musée de la Boissellerie** : Installé dans une ancienne scierie restaurée, ce musée invite les visiteurs à découvrir les outils, les machines et le savoir-faire des artisans boisseliers qui ont su exploiter toutes les qualités de l'épicéa et le transformer en différents produits (boîtes, skis, coffrets, ...).

- **Caves d'affinage du Comté** : La Fromagerie Jurafloré a choisi le site remarquable du Fort des Rousses pour installer l'une des plus grandes caves d'affinage à Comté d'Europe. Au cœur du Parc naturel du Haut Jura à 1150 m d'altitude, il abrite plus de 100 000 meules de Comté dans des conditions d'affinage exceptionnelles !

- **Excursion à Genève ou au bord du lac Léman** : il ne faut que 25 mn en voiture pour rejoindre Nyon situé au bord du lac, et 40 mn pour rejoindre Genève. Profitez de votre séjour dans le Haut Jura pour découvrir la Suisse voisine !

Ces activités sont à réserver directement sur place. Votre guide vous conseillera dans vos démarches au début de votre séjour.

Points Forts :

- 1 hébergement convivial et bien équipé (piscine, spa, salle de jeux, salle de musculation, ...)
- 2 séances de canyoning
- 1 nuit en refuge avec vue splendide sur les Alpes
- 1 environnement nature remarquable
- La possibilité de faire des activités complémentaires sur les ½ journées libres

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Dimanche à partir de 17h00 à l'hôtel situé à Bois d'Amont (l'un des 4 villages de la station des Rousses).

Accès voiture :

Venant d'une grande moitié nord de la France : L'autoroute A39 jusqu'à Poligny (sortie 7), puis la N5 en direction de Champagnole, St laurent en Grandvaux, Morez puis les Rousses.

En arrivant aux Rousses, prendre à gauche pour rentrer dans le centre du village et passer devant la poste. Un peu plus loin tourner à gauche en direction de Bois d'Amont. La route longe le val de l'Orbe. 2 km après l'entrée du village (juste après le supermarché) descendre à gauche, passer devant l'Office de Tourisme et prendre ensuite à droite direction forêt du Risoux.

DISPERSION

Vendredi après le déjeuner

Hébergements avant ou après le séjour :

Nuit supplémentaire dans l'hôtel où se déroule le séjour (à réserver au moment de l'inscription)
Voir rubrique « Dates & Prix ».

NIVEAU

Séjour accessible aux enfants à partir de 8 ans, taille minimum pour la Via Ferrata 1m35 (un enfant très dégourdi mesurant 1m30 peut y arriver), poids minimum pour le canyoning (20 kg).

Difficulté randonnée et VTT : niveau 2 sur une échelle de 5.

Dénivelée moyenne : 250 m Maximum : 400 m

Horaire moyen : 2 h Maximum : 3 h

Difficulté canyoning : niveau initiation :

Il suffit de savoir nager. Il n'est pas indispensable d'avoir déjà pratiqué le canyoning.

Difficulté Via ferrata : niveau initiation :

Le parcours est ludique et varié, il n'est pas plus impressionnant qu'un accrobranche.

HEBERGEMENT

4 nuits en hôtel**. Chambres de 4 personnes avec mezzanine. Salle de bain dans la chambre, 2 lits simples en bas et 2 lits simples en haut. L'hôtel dispose d'un espace de musculation, sauna, bar avec cheminée, salle de jeux, terrasse panoramique, wifi gratuit.

1 nuit en refuge non gardé. Très confortable, ce refuge dispose de 2 dortoirs de 12 places, d'une salle commune avec un poêle à bois et une cuisine. Nous passons la nuit avec les

couvertures du refuge (prévoir un drap ou un sac à viande pour améliorer le confort). Les sanitaires sont réduits à des toilettes sèches et l'évier de la cuisine pour se laver les dents. Le soir nous préparons ensemble la "fondue" (prévenez votre guide si vous n'aimez pas le fromage !). Le petit déjeuner est constitué de biscuits, chocolat, fruits et boisson chaude.

Les repas

Les dîners et certains déjeuners sont pris à l'hébergement, c'est l'occasion de goûter la cuisine locale. Les petit-déjeuners sont adaptés à la pratique d'activité sportive.

Lorsque les activités sont un peu éloignées de l'hôtel, pour vous éviter trop de trajets en voiture, vous prendrez un pique-nique à midi (2 jours).

TRANSFERTS INTERNES

Voiture indispensable.

Vous utilisez votre véhicule pour rejoindre le lieu des activités.

Voici les distances :

Lundi : 40 km

Mardi : 17 km

Mercredi : 33 km

Jeudi : 7 km

Vendredi : 7 km

GROUPE

7 à 15 personnes

ENCADREMENT

Randonnée : François ou Sarah, accompagnateurs en montagne jurassiens

VTT : Eric ou Martin, moniteurs diplômés d'état

Canyoning : David ou Simon, moniteurs diplômés d'état.

Viaferrata : Kevin ou Nicolas, moniteurs diplômés d'état.

Biathlon : Gauthier, moniteur diplômé d'état.

MATERIEL FOURNI

Pour chaque participant,

CANYONING : une combinaison néoprène intégrale avec cagoule (5,5 mm d'épaisseur), une paire de chaussettes néoprène, un baudrier spécial canyon avec longe double et descendeur, un casque.

VIA FERRATA : un baudrier, une longe double avec absorbeur de choc et un casque.

VTT : un vélo et un casque

Ce matériel est aux normes UIAA (Internationales) et CE (Européennes).



EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vous trouverez cet équipement dans les magasins de notre partenaire :

www.auvieuxcampeur.fr

Nous vous conseillons d'emporter :

Equipement pour la descente de canyon (matériel non fourni)

- chaussures de randonnées légères ou baskets (prévoir un peu trop grande pour laisser la place aux chaussettes en néoprène qui seront fournies).

- maillot de bain type "piscine" pouvant glisser sous la combinaison (pas de short)

- serviette de bain

- appareil photo aquatique

Equipement pour la via ferrata et le VTT (matériel non fourni)

- Chaussures de randonnée

- Sac à dos 25 litres

- gourde

Equipement pour le séjour (liste non exhaustive)

- T-shirt

- sous-vêtements

- chaussettes de rechange

- short

- pantalon

- sweat-shirt

- fourrure polaire

- veste coupe vent imperméable

- chaussures de randonnée

- sac à dos 45 litres pour la nuit en refuge

- chapeau ou casquette

- maillots de bain

- couteau pliant

- lunettes de soleil à verres très filtrants

- attache lunette, élastique pour cheveux longs

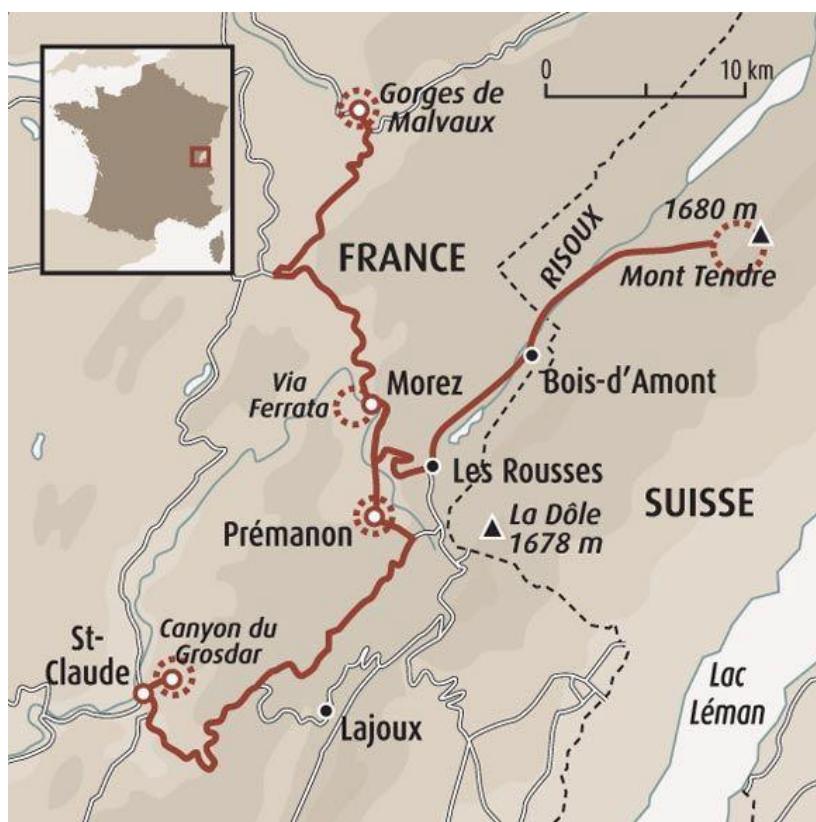
- crème solaire

- pharmacie personnelle, Elastoplast large + double peau en prévention des ampoules

- lampe de poche avec une pile de rechange

- nécessaire de toilette léger

- papier toilette.



DATES ET PRIX

Dates du Dimanche au Vendredi	Prix/adulte	Prix/enfant (12 à 14 ans)	Prix/enfant (8 à 11 ans)
Du 12 au 17 juillet 2026	945 €	910 €	835 €
Du 19 au 24 juillet 2026	945 €	910 €	835 €
Du 26 au 31 juillet 2026	945 €	910 €	835 €
Du 02 au 07 août 2026	945 €	910 €	835 €
Du 09 au 14 août 2026	945 €	910 €	835 €
Du 16 au 21 août 2026	945 €	910 €	835 €
Du 23 au 28 août 2026	895 €	860 €	795 €

LE PRIX COMPREND

- les frais d'organisation
- l'hébergement en pension complète (4 nuits en hôtel** et 1 nuit en refuge)
- le matériel technique
- l'encadrement par des moniteurs diplômés2

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les boissons et dépenses personnelle
- le transport
- l'équipement individuel
- les activités complémentaires
- Les assurance annulation - assistance - rapatriement - interruption

Nuit supplémentaire dans l'hôtel où se déroule le séjour (à réserver au moment de l'inscription)
1/2 pension : 95 €/adulte et 72 €/enfant (jusqu'à 11 ans)

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le cas général.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne, le désistement d'une partie seulement des participants entraînera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).
- Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).
- Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour avec un minimum de 11 €/personne).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les évènements garantis sont :

- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour causes dénommées :
 - * Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - * La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).

- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- Assurance Bagages : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques

Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les évènements garantis sont :

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par évènement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assisteur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie « frais de recherche et secours ».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : n°AU460941 - GENERALI –

BP 7 – 38530 CHAPAREILLAN